PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE REGISTRE DES DÉCISIONS

VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2003

1. Procès-verbal de la réunion du 11 juillet 2003

Motion (McKay/Macdonald) : que le procès-verbal de la réunion du 11 juillet 2003 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

2. Approbation du rapport annuel du Conseil de l'enseignement postsecondaire (CEP)

Motion (Turner/Lécuyer): que le Conseil approuve le rapport annuel de l'année 2002-2003 du Conseil de l'enseignement postsecondaire, y compris les états financiers vérifiés.

ADOPTÉE

3. Demande relative au fonds d'immobilisation de l'Université du Manitoba

Motion (Bruce/Samatte) : que le Conseil approuve la demande de l'Université du Manitoba de modifier ses priorités en matière d'immobilisations et la répartition des fonds y afférents pour l'année 2003-2004, tel que présenté.

ADOPTÉE

4. Demande de la part du campus du Keewatin Community College

Motion (Turner/McKay): que le Conseil approuve de façon ponctuelle, l'utilisation jusqu'à un montant de 61,4 \$ des fonds destinés au programme de diplôme Community Economic Development (développement économique communautaire) afin de financer les réparations sur le campus du Keewatin Community College à Thompson.

ADOPTÉE

5. Approbations de programmes

Enveloppe destinée aux programmes stratégiques

Université de Winnipeg

• Programme de maîtrise en thérapie matrimoniale et familiale

Motion (Lécuyer/Bruce) : que le Conseil appuie le programme de maîtrise en thérapie matrimoniale et familiale tel que présenté, et

que le Conseil approuve l'attribution de 69,9 \$ en 2003-2004, de 81,4 \$ en 2004-2005 et de 90,9 \$ en 2005-2006 et les années suivantes. De plus, que l'Université de Winnipeg sache que l'approbation d'offrir un programme de niveau de maîtrise n'est valable que pour ce programme.

ADOPTÉE

Université du Manitoba

Maîtrise ès sciences de la gestion

Motion (Samatte/Bruce) : que le Conseil approuve le programme de maîtrise ès sciences de la gestion tel que présenté.

ADOPTÉE

6. Demande présentée par le Winnipeg Technical College relativement au programme d'évaluation et de reconnaissance des acquis

Motion (Bruce/Macdonald) : que le Conseil appuie la création d'un poste de soutien à mi-temps destiné au programme d'évaluation et de reconnaissance des acquis tel que présenté, et

que le Conseil approuve l'attribution de 15,0 \$ dans le cadre d'une entente de partage des coûts avec les Services de l'emploi et de la formation professionnelle afin de financer ce poste.

ADOPTÉE